

Programme de formation

ADR 1.3 _ Spéciale Classe 1

But de la formation

Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion en sécurité des transports des marchandises dangereuses de la classe 1 par voie routière.
Répondre à l'obligation de formation ADR 1.3.

Objectifs pédagogiques

1. Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion en sécurité des transports des marchandises dangereuses
2. Être capable d'identifier une marchandise dangereuse en ADR
3. Connaître les différents régimes d'exemption
4. Savoir rédiger une déclaration de marchandise dangereuse en ADR
5. Être capable contrôler la conformité des expéditions par voie routière

Pré-requis

Français, lu, parlé, écrit

Type de public

Personne en charge des services logistiques, commerciaux et administratifs.
Conducteurs en dessous des seuils du 1.1.3.6
Opérateurs, expéditeurs, destinataires ayant à appliquer et à respecter la réglementation du transport des marchandises dangereuses

Moyens pédagogiques

Présentation Powerpoint
Livret stagiaire

Sanction de la formation

Feuilles d'émargement par demi-journée
Acquisition de connaissances donnant lieu à la délivrance d'une attestation de formation ADR 1.3

Méthodes pédagogiques

Echanges avec le groupe

Durée

7 heures (1 jour).

Programme

Contexte réglementaire
Classification
Identification
Exemptions
Emballage
Marquage / Etiquetage
Exemption du 1.1.3.6
Placardage / Signalisation
Equipements
Documents
Formations
Chargement
Circulation / Tunnels
Sureté